

AVIS D'ABSENCE POUR UNE OU PLUSIEURS DEMI-JOURNEES

Conformément à la loi sur l'école obligatoire, article 27 (LEO 27) selon laquelle « les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école pendant cinq demi-journées par année scolaire au maximum », nous vous informons que

notre fille/fils

Nom	Prénom	Classe
-----	--------	--------

ne participera pas aux cours le

Date

durant demi-journée(s),

le matin / l'après-midi
(Souligner ce qui convient)

Nombre de demi-journées déjà utilisées :

Sachant que ces demi-journées ne comptent pas dans les absences, nous nous assurerons que notre enfant complète par lui-même sa formation et ses cours, car il n'a droit à aucun rattrapage. Nous savons aussi que les épreuves manquées devront être refaites ultérieurement.

Lieu et date

Signature

**Le présent formulaire doit être remis au maître de classe au plus tard le jour ouvrable précédent le congé, avant midi. Pas de motivation nécessaire.
(Décision CE 30.06.08)**